

20231220 Libération

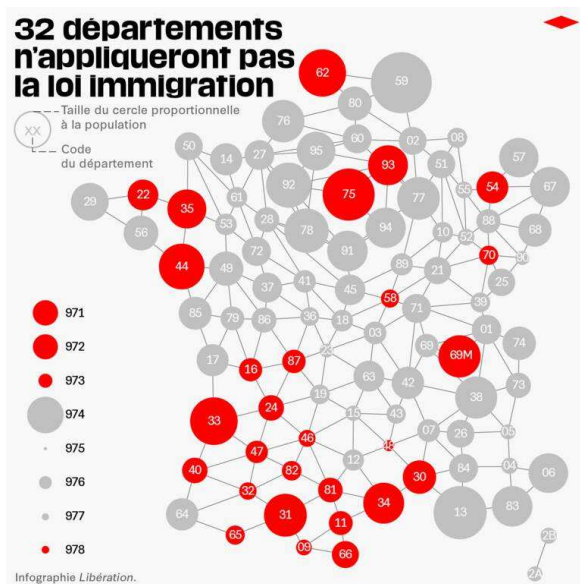
https://www.liberation.fr/politique/loi-immigration-apres-le-lot-la-seine-saint-denis-veut-etre-un-bouclier-republicain-face-a-la-preference-nationale-20231220_Y6NQIQEJ5GL3E7AQUQEQBURDM/

Loi immigration : les 32 départements de gauche ne veulent pas appliquer la «préférence nationale»



Stéphane Troussel, président PS du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, le 16 février à Bobigny.
(Geoffroy Van der Hasselt/AFP)
par [Charlotte Belaïch](#)

Les socialistes prêts à la désobéissance civile. Au lendemain de l'adoption de la loi immigration par le Parlement par une majorité allant du Rassemblement national à Renaissance, les 32 présidents de départements socialistes disent «*refus[er] l'application du volet concernant l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) [dont ils ont la charge, ndlr] de cette loi inspirée par l'extrême droite*». Dans ce même communiqué, ils fustigent «*un exécutif qui prétendait incarner la modération et qui n'est désormais plus que l'illustration de la compromission*».



(Julien Guillot)

Premier à lancer le mouvement : le Lot. L'APA «est attribuée et payée par le département au bénéfice de tous les habitants du Lot qui ont besoin d'aide pour bien vieillir à domicile comme en établissement», déclarait la collectivité dans un communiqué, insistant sur le caractère «universel» de cette allocation, «que l'on soit pauvre ou riche, uniquement conditionnée au fait d'habiter régulièrement dans notre territoire et d'avoir une dépendance médicalement constatée». En cas d'application du texte porté par Gérard Darmanin, l'APA ne serait versée aux étrangers en situation régulière qu'après un délai de cinq ans de présence sur le territoire pour ceux qui ne travaillent pas, trente mois pour ceux qui ont un emploi. Le département du Sud-Ouest ne veut pas faire de «différence [...] entre les Lotois français ou étrangers extracommunautaires». Son président, Serge Rigal, se dit prêt à proposer «une nouvelle allocation d'autonomie universelle qui donnera exactement les mêmes droits aux Lotois qui seraient exclus par cette loi».

Interrogé par *Libération* dans la foulée avant de l'officialiser sur son compte X (ex-Twitter), le président socialiste de Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel, a embrayé en fin de matinée mercredi. Le socialiste dit préparer un «bouclier républicain face à la préférence nationale». «J'ai demandé à l'administration de proposer des solutions pour rendre inopérantes les décisions iniques prises par le gouvernement et le Rassemblement national, explique-t-il à *Libération*. La Seine-Saint-Denis défend les valeurs de la République.»

[Loi immigration : l'affront républicain de la macronie](#) [Politique](#)

19 déc. 2023abonnés

«On prendra des mesures»

Sollicité ensuite par *Libération*, le président de département de Haute-Garonne, Sébastien Vincini, estime, lui, que la loi ne pourra pas s'appliquer sur le terrain. «Sur l'APA, cette loi n'a aucun sens ! dénonce-t-il. On va arrêter les soins à domicile ou mettre les gens en dehors d'un Ehpad.» Si le socialiste promet «en tant qu'élu de la République [de] respecter et faire respecter la loi», il promet de «continuer d'accompagner nos aînés quelles que soient leurs origines». Un discours tenu également par Martine Aubry. Sur X, la maire de Lille a promis que sa ville «restera une terre d'hospitalité et de solidarité». Suivie par son homologue de Paris, Anne Hidalgo, dont la collectivité est aussi chargée de versement de l'APA. «Nous appliquerons les droits et les principes constitutionnels de notre pays, a-t-elle fait valoir à l'AFP. La ville de Paris ne pratiquera pas la préférence nationale pour nos aînés.»

«Nous voilà dans une situation où nous ne devons plus seulement garantir les droits universels, mais d'abord nous battre pour les protéger des dangereuses logiques électoralistes, financières et xénophobes, avait réagi, juste avant, le président PS du département de la Gironde, Jean-Luc Gleyze auprès de l'AFP. Plus que jamais, nous touchons du doigt une France qui risque de voir revenir, blanchies, les idées de Vichy.» Stéphane Troussel et Sébastien Vincini assurent compter sur le Conseil constitutionnel – présidé par l'un des leurs, l'ex-Premier ministre PS, Laurent Fabius – pour évacuer du texte cette distinction entre Français et étrangers. «Si des prestations dont on a la responsabilité sont concernées, on prendra des mesures, prévient le premier. Je créerai des aides extralégales qui peuvent s'appliquer à des gens qui peuvent être exclus par la loi [...] S'il le faut, j'assumerai d'aller devant le tribunal administratif.» Assumer, dans ce cas, d'être hors-la-loi. De la «désobéissance», on vous dit.